



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Année scolaire 2020/2021

**DU LUNDI 13 JANVIER AU
VENDREDI 20 MARS 2020**

Les familles sont invitées à se présenter auprès du service scolaire pour les enfants nés en 2017 avec les documents suivants:

- Formulaire d'inscription à retirer en mairie ou sur le site internet de la commune
- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé (vaccinations)
- Pièces d'identité des représentants légaux
- Pour les parents séparés ou divorcés, conditions d'exercice de l'autorité parentale et du droit de garde (jugement)

